CONSOLIDATION - NORMES IFRS

IFRS S2 : identifier les risques climatiques, mesurer et publier l'information

Les publications climatiques restent souvent déclaratives. Les risques physiques et les risques de transition sont évoqués sans être rattachés à des activités ni à des horizons de temps. Les émissions sont estimées à partir de données de fournisseurs incomplètes et les objectifs annoncés ne sont reliés à aucun plan de transition documenté. Ce format court à distance est consacré aux seules exigences climatiques de IFRS S2 et non au cadre général de durabilité. En trois heures le participant qualifie ses risques physiques et de transition, prépare les informations sur les émissions et les cibles et structure la description de son plan de transition.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 650 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables du reporting extra-financier consolideurs contrôleurs de gestion et responsables du développement durable.

PRÉREQUIS
Connaître le cadre général d'information sur la durabilité en normes internationales.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les risques physiques des risques de transition sur ses activités
- Rattacher chaque risque à un horizon de temps et à un périmètre d'activité
- Préparer les informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre
- Décrire un plan de transition et les cibles qui lui sont associées
- Documenter les méthodes et les hypothèses retenues en vue de la vérification

03 Programme détaillé

M1 Qualification des risques climatiques

- Nommer les risques activité par activité
- Risques physiques aigus et risques physiques chroniques
- Risques de transition liés aux marchés aux technologies et aux politiques publiques
- Horizons de temps retenus et justification du découpage
- Opportunités liées au climat
- Atelier : Chaque participant qualifie les risques climatiques de deux de ses activités principales.

M2 Émissions et indicateurs

- Produire un chiffre défendable
- Périmètres d'émissions retenus et frontières de reporting
- Qualité des données issues des fournisseurs et de la chaîne de valeur
- Méthodes de calcul et hypothèses à documenter
- Comparabilité d'un exercice à l'autre
- Cas pratique : Les participants examinent un calcul d'émissions et repèrent les hypothèses insuffisamment documentées.

M3 Plan de transition cibles et publication

- Engager sans surpromettre
- Description du plan de transition et des moyens engagés
- Cibles retenues et suivi de leur atteinte
- Analyse de résilience et scénarios utilisés
- Préparation de la vérification par un tiers
- Mise en situation : Le participant présente son plan de transition à un vérificateur qui conteste les hypothèses retenues.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 650 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr